

Les sentiers d'Arremont (7 km)

DIFFICILE

Les sentiers d'Arremont (7 km)



Une balade agréable en toute saison dans un environnement préservé et boisé (zone Natura 200). En hiver, vous pourrez avoir la chance d'observer le vol des grues cendrées. Au retour de votre balade, n'hésitez pas à vous arrêter au mirador d'observation de la réserve de Lesgau. Le CPIE Seignanx Adour est un lieu de visite (jardin), d'exposition et d'animations nature.



Départ :
SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX

Arrivée :
SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX



Distance : **7 km**



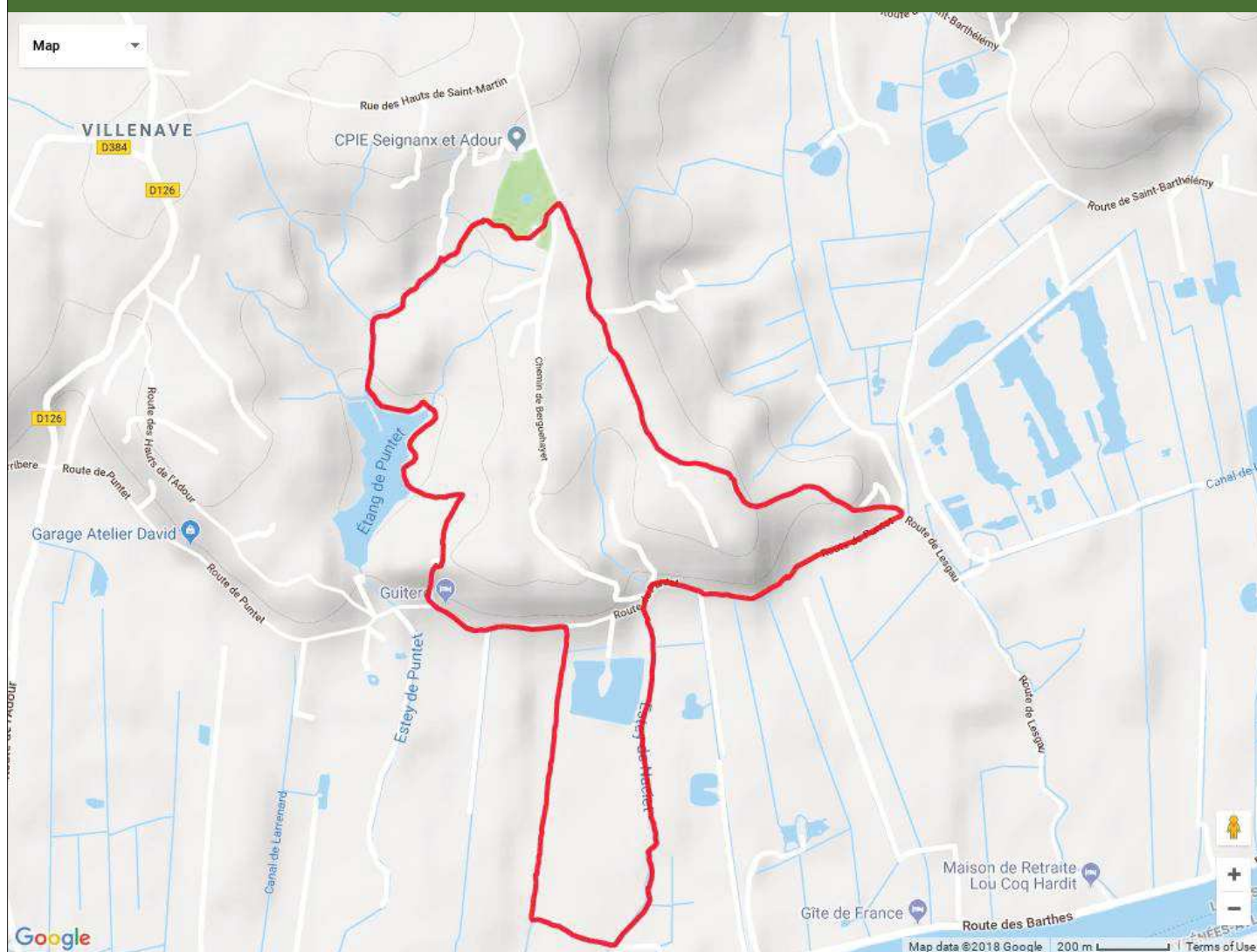
Dénivelé : **0 m**

Dénivelé négatif cumulé : **0 m**



Temps de parcours : **3h00**

Balisage : **Jaune**



Étapes

1. **Départ.** Le parking se situe en contre bas du Centre Permanent d'Initiatives de l'Environnement (2028 route Arremont), sur la droite. Prendre le chemin qui s'enfonce dans la forêt sur 900m pour rejoindre l'étang de Pountet. Poursuivre ensuite la balade sur environ 1 km.
2. **Intersection.** Un fois arrivé sur la route de Pountet (goudronnée), tourner à gauche et longer la route sur 400m.
3. **Intersection.** Tourner à droite sur le chemin enherbé puis longer les plantations de peupliers sur environ 800m.
4. **Intersection.** Après cette longue ligne droite, tourner à gauche et rester sur le chemin pendant environ 250m.
5. **Intersection.** Prendre le chemin qui part sur la gauche puis continuer sur le chemin sur un peu plus d'1km.
6. **Intersection.** De retour sur la route, à proximité de l'étang de Naciet, prendre à droite la route de Pontet. Longer ensuite la route sur 900m.
7. **Intersection.** Au virage à angle droit, prendre à gauche dans le corps de ferme et remonter par la route goudronnée (route de Lesgau) qui se transforme ensuite en piste forestière. Plusieurs panneaux d'interprétation ponctuent la remontée (1.5km).
8. **Arrivée.** Un fois de retour au parking, la boucle est terminée.